Lyxor UCITS ETF FTSE ALL SHARE

Ticker: LFAS LN

INFORMATIONS SUR LE FONDS

Description

Lyxor Asset Management (« Lyxor »), une filiale à 100% du Groupe Société Générale, a été fondée en 1998 dans l'optique de proposer des solutions générant des performances durables, qui offrent un degré de transparence, de liquidité et de flexibilité plus élevé. Forte de plus de dix ans d'expérience, Lyxor opère à l'échelon mondial dans quatre classes d'investissement : la gestion alternative, les ETF et la gestion indicielle, la gestion multi-actifs et la gestion structurée. Le modèle d'entreprise de Lyxor, fondé sur la recherche et la gestion du risque, lui permet de concevoir des solutions d'investissement solides et novatrices. La société emploie plus de 600 professionnels et évolue sur l'ensemble des marchés stratégiques aux quatre coins du globe, avec des bureaux et sociétés affiliées en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Lyxor conjugue la réactivité d'une organisation entrepreneuriale et la fiabilité d'un acteur mondial en pleine expansion et gère plus de 83 milliards d'euros d'actifs à l'international, dont 34 milliards d'euros d'ETF.

Exchange Traded Funds (ETFs)

Un UCITS ETF est un OPCVM coté dont au moins une catégorie de parts ou d'actions est négociée tout au long de la journée sur au moins un marché réglementé ou un Système de négociation multilatérale dans lequel au moins un teneur de marché intervient pour garantir que la valeur en bourse des parts ou des actions de l'ETF ne s'éloigne pas trop de sa valeur liquidative et, le cas échéant, de sa Valeur liquidative indicative.

Objectif d'investissement

Les ETF (Exchange Traded Funds) de Lyxor sont des fonds conformes à la directive UCITS qui répliquent un indice de référence en investissant dans des actions cotées et en concluant des total return swaps ou des price return swaps afin de reproduire la performance de l'indice. Les ETF recourant à des swaps constituent le moyen le plus efficace de réplication indicielle : ils permettent d'obtenir une faible erreur de suivi tout en faisant supporter le risque et les coûts associés au processus de réplication à la contrepartie du swap.
L'objectif d'investissement est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'Indice FTSE All Share Total Return (code Bloomberg : FTPTTALL) ("l'Indice de Référence"), représentatif de 98% de la capitalisation boursière totale des sociétés britaniques répondant aux critères d'intégration dans l'Indice.

Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.lyxoretf.com
RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplication : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.
RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplication du fonds.
RISQUE DE CONTREPARTIE : Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un Swap de gré à gré avec la Société Générale. Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la Société Générale ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.
RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.
RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Ticker place principale de cotation :	LFAS LN
Forme juridique :	SICAV
UCITS :	Oui
ISIN :	FR0010438150
PEA :	Non
Méthode de réplication :	Physique plus Swap de Performance
Devise de la classe :	GBP
Date de création :	03/04/2007
VL de lancement (GBP) :	3.29
TFE (frais/an):	0,400%
Risque de change :	Non
NAV par part (GBP) :	4,18
Encours de la part (M GBP) :	20,81
Encours du fonds (M GBP) :	20,81
Encours SICAV (M GBP) :	3 349,75
Investissement minimal (part)	1
Affectation des résultats :	Distribution et/ou Capitalisation
Date en cas de distribution :	Juillet et Décembre
Valeur du dernier détachement si distribution (GBP) :	0,10

Informations sur les cotations

Place	Horaires (GMT)	Devise	Code Bloomberg	RIC Reuters
LSE*	08:00 / 16:30	GBP	LFAS LN	LFAS.L

* Première place de cotation

Information sur l'indice

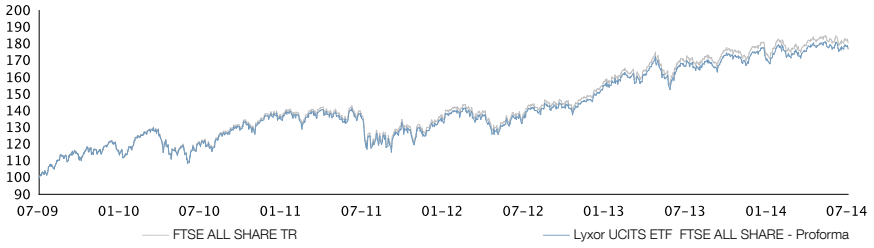

L'indice FTSE All-Share est un indice pondéré par la capitalisation boursière qui représente la performance globale de l'ensemble des entreprises listées sur le marché principal du London Stock Exchange. Aujourd'hui, l'indice FTSE All-Share est constitué de très nombreuses compagnies, approximativement 98% de la capitalisation boursière au Ruyaume-Uni. L'indice FTSE All-Share est considéré comme étant le meilleur indice pour mesurer la performance de l'ensemble du marché Londonien.

Nom :	FTSE ALL SHARE TR
Exposition :	Europe
Classe d'actifs :	Actions
Type :	Net Total Return
Devise :	GBP
RIC Reuters :	.TFTAS
Code Bloomberg de l'indice :	FTPTTALL
Informations complémentaires :	www.ftse.com

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 31 juil. 2014

Allocation géographique de l'indice

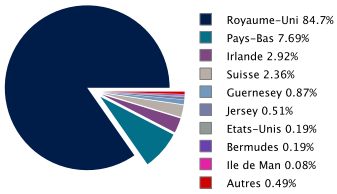

Allocation sectorielle de l'indice

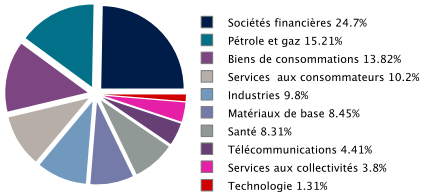

Dix principales valeurs de l'indice

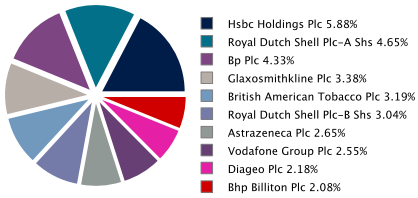

Performances ETF

	1 mois	3 mois	6 mois	3 ans	5 ans
Lyxor UCITS ETF FTSE ALL SHARE	**-0,33%**	**-0,32%**	**4,29%**	**30,21%**	**76,37%**
Lyxor UCITS ETF FTSE ALL SHARE-Proforma	-0,33%	-0,33%	4,29%	30,67%	77,06%
FTSE ALL SHARE TR	-0,30%	-0,23%	4,48%	31,74%	80,72%
Ecart de performance	-0,03%	-0,10%	-0,19%	-1,08%	-3,66%

	YTD	2013	2012	2011	2010
Lyxor UCITS ETF FTSE ALL SHARE	**1,06%**	**20,42%**	**11,89%**	**-4,04%**	**13,84%**
Lyxor UCITS ETF FTSE ALL SHARE - Proforma	1,06%	20,42%	12,29%	-4,04%	13,71%
FTSE ALL SHARE TR	1,28%	20,81%	12,30%	-3,46%	14,51%
Ecart de performance	-0,23%	-0,39%	-0,02%	-0,58%	-0,80%
Tracking Error	-	0,03%	0,04%	0,11%	0,18%

	31/07/2014 31/07/2013	31/07/2013 31/07/2012	31/07/2012 29/07/2011	29/07/2011 30/07/2010	30/07/2010 31/07/2009
Lyxor UCITS ETF FTSE ALL SHARE	**5,21%**	**23,90%**	**-0,11%**	**14,28%**	**18,51%**
Lyxor UCITS ETF FTSE ALL SHARE - Proforma	5,21%	23,90%	0,24%	14,28%	18,57%
FTSE ALL SHARE TR	5,61%	24,28%	0,37%	14,93%	19,35%
Ecart de performance	-0,40%	-0,38%	-0,13%	-0,65%	-0,78%

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 31 juil. 2014

Les statistiques de [performance/simulations de performances/performance et de simulations de performances] correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs. Ceci vaut également pour les données de marché historiques.

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF
Pro forma : performance calculée sur la base de la VL pro forma : VL calculée en utilisant l'indice de référence actuel comme seul indice de référence depuis le lancement
Performances glissantes : toutes les performances sont basées sur la VL quotidienne officielle calculée à la fin de chaque mois
Performances calendaires : toutes les performances sont basées sur la VL quotidienne officielle calculée à la fin de chaque année
L'écart de performance représente les différences de performance entre l'ETF pro forma et l'Indice
L'Erreur de suivi représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'indice de référence

L'indice de référence peut être modifié. Nous utiliserons les indices suivants pour comparer la performance de l'ETF par rapport à son indice de référence :

	Du	Au
FTSE All Share Price Return	03/04/2007	11/05/2010
FTSE ALL SHARE TR	11/05/2010	

NOTICE POUR L'INVESTISSEUR

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.
Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. La SICAV Multi-Units France est une SICAV de droit français agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).
Le produit est un compartiment de la SICAV Multi-Units France a également obtenu l'agrément de l'AMF.
Société Générale et Lyxor International Asset Management (« Lyxor AM »), recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus gratuitement sur www.lyxoretf.com ou auprès de client-services@lyxor.com.
Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.
Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts / actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.
La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.
Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice.
Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.
L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM n'assument aucune responsabilité à cet égard.
Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.